

ont essayé de réglementer les services publics d'électricité. Ni Terre-Neuve, ni l'Île-du-Prince-Édouard n'exploitent de réseau électrique proprement provincial; toutefois, dans la première des deux provinces mentionnées, le gouvernement provincial a créé en 1954 la Commission d'énergie de Terre-Neuve et du Labrador aux fins de fournir de l'électricité aux endroits de la province qui en sont dépourvus, notamment les régions rurales. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, la ville de Summerside et ses environs sont desservis par le Département d'électricité et d'éclairage de la municipalité de Summerside. On trouvera aux paragraphes suivants un résumé des fonctions et de l'activité des commissions provinciales d'électricité des autres provinces.

Nouvelle-Écosse.—La *Nova Scotia Power Commission* est une société autonome dont le chiffre des immobilisations (y compris les ouvrages en chantier d'une valeur de \$22,705,033) s'établit à \$123,770,097. C'est une des plus grandes entreprises de la province et elle emploie près de 1,000 personnes. La Commission fut créée par la *Power Commission Act* de 1919 pour assurer l'exploitation du potentiel restreint, mais néanmoins utile, des ressources hydrauliques de la province et dont la *Water Power Commission* avait dressé un relevé en 1915. Le premier objectif fut de réaliser l'aménagement des emplacements éloignés afin d'alimenter en énergie au plus bas prix possible les nouvelles industries et en particulier celle des pâtes et papiers, ainsi que quelques centres peuplés. La *Rural Electrification Act* de 1937, a cependant prévu des subventions de péréquation, et a permis ainsi l'exécution du vaste programme d'électrification des régions agricoles à population moins dense. Au cours des 30 dernières années, la situation a été transformée de façon remarquable: grâce à une ambiance favorisant le progrès industriel, l'industrie électrique s'est établie sur une base solide et jouit de circonstances favorables à un essor vigoureux. On trouvera à la page 720 le programme d'expansion de la Commission au 31 décembre 1966.

Aujourd'hui la Nouvelle-Écosse est dotée de plus de 5,680 milles de lignes de transport et de service. Celles-ci alimentent en énergie les quatre coins de la province en les reliant à 26 centrales (d'une capacité de quelque 300,000 kW) dispersées à travers la province. L'énergie hydro-électrique ne constitue maintenant qu'une fraction de la charge de base, bien qu'on l'utilise au maximum aux heures de pointe. L'importance de l'énergie thermo-électrique rentable s'est grandement accrue au cours des 10 dernières années et si l'on fait exception de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy, c'est la forme d'énergie la plus prometteuse pour l'avenir.

11.—Puissance et production des réseaux de la Commission d'énergie de la Nouvelle-Écosse, année terminée le 30 novembre 1966

Réseau ¹ et première année d'exploitation	Puissance installée	Production	Réseau ¹ et première année d'exploitation	Puissance installée	Production
	kW	kWh		kW	kWh
Réseau de l'Ouest			St. Margaret (1921)	10,400	22,388,000
Harmony (1943).....	600	2,767,000	Mersey		
Roseway (1930).....	888	3,512,650	Première installation (1928).....	21,780	64,717,000
Gulch (1952).....	6,000	15,597,751	Chutes Cowie (1938).....	7,200	21,794,700
Ridge (1957).....	4,000	6,344,730	Deep Brook (1950).....	9,000	24,030,300
Mobile (diesel).....	200	450	Lower Great Brook (1955).....	4,500	11,015,060
Sissiboo (1960).....	6,000	17,491,780	Canseau (diesel) (1937).....	700	8,740
Weymouth (1961).....	9,000	26,664,400	Tusket (1929).....	2,160	10,837,376
Réseau de l'Est			Cumberland		
Barrie Brook (1940).....	360	723,820	Maccan (thermique) (1927).....	26,850	83,606,400
Dickie Brook (1948).....	3,800	6,361,320	Seaboard (thermique) (1930).....	108,000	421,116,903
Chutes Malay (1924).....	3,600	7,683,340			
Chutes Ruth (1925).....	6,970	23,910,160			
Liscombe (1957).....	450	2,595,416			
Trenton (thermique) (1951).....	60,000	283,899,200	Total	292,458	1,057,066,496

¹ Hydro-électrique, sauf indication contraire.